

2A HOLDING
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE
AU CAPITAL DE 1 000 €
SIÈGE SOCIAL : LE CLOS DOYEN
71390 SAINT-DESERT

—
943.116.962 RCS CHALON SUR SAONE
—

DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS

Les soussignés :

- Monsieur Aurélien AUDARD, titulaire de 50 parts sociales,
- Madame Anaïs VALLOT, titulaire de 50 parts sociales,

Soit la totalité des associés détenant ensemble 100 parts sociales et seuls associés de la société 2A HOLDING,

Ont pris, conformément aux dispositions de l'article L. 223-27 du code de commerce et de l'article DIX-NEUVIEME des statuts, les décisions suivantes :

ORDRE DU JOUR

- Modification statutaire des suites de cession de parts,
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités

PREMIÈRE DECISION

La collectivité des associés, après avoir pris connaissance de la cession de 49 parts sociales, numérotées de 51 à 99, intervenue ce jour entre Madame Anaïs VALLOT, cédant, et Monsieur Aurélien AUDARD, cessionnaire, décide de modifier l'article HUITIEME des statuts comme suit :

ARTICLE HUITIEME. CAPITAL SOCIAL

Le capital social s'élève à 1.000 € (mille euros). Il est divisé en 100 parts sociales (cent parts) de 10 € (dix euros) chacune de valeur nominale, numérotées de 1 à 100.

Les parts sont réparties comme suit :

- Madame Anaïs VALLOT, propriétaire de cinquante parts sociales,
ci.....50 parts
Numérotées de 1 à 50.

- Monsieur Aurélien AUDARD, propriétaire de cinquante parts sociales,
ci.....50 parts
Numérotées de 51 à 100.

Total égal : CENT PARTS, ci 100 parts sociales.

TOTAL EGAL AU NOMBRE DE PARTS COMPOSANT LE CAPITAL SOCIAL, SOIT CENT PARTS SOCIALES.

DEUXIÈME DECISION

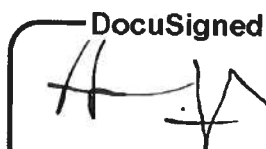
La collectivité des associés confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Le présent acte sous signature privée, constatant les décisions unanimes des associés sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social de la société et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives sociales.

Le 24 juillet 2025

Monsieur Aurélien AUDARD

Madame Anaïs VALLOT

DocuSigned by:

C412239DDE8E416...
Signé le 24/07/2025

Signé par :

5C7305FC762E46F...
Signé le 25/07/2025